



Edmond de Rothschild India (EdR India)

Part F - ISIN : FR0011076090

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OPCVM soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de Gestion : La gestion de l'OPCVM, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, tend à procurer une progression de la valeur liquidative grâce à des placements dans des sociétés du sous-continent indien (comprenant essentiellement l'Inde, mais aussi le Pakistan, le Sri Lanka et le Bangladesh), vérifiant les critères de sélection décrits dans la stratégie d'investissement. Ces sociétés seront sélectionnées sur la base d'une analyse alliant rentabilité financière et respect de critères extra-financiers.

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Fonds peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : MSCI India 10/40 (NR), dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : L'OPCVM opère une gestion active de sélection de titres (stock-picking) cotés sur un univers de valeurs du sous-continent indien.

La sélection de titres sera effectuée à la fois sur la base de critères financiers et de critères extra-financiers permettant de répondre à des exigences d'Investissement Socialement Responsable.

La philosophie de gestion de l'OPCVM vise à investir dans des entreprises qui orientent leurs choix stratégiques et opérationnels à la recherche de performance globale - à la fois économique et financière, sociale-sociétale, de gouvernance et environnementale - dans le respect et la confiance de leurs parties prenantes internes et externes.

L'univers d'investissement de l'OPCVM est composé de l'ensemble des sociétés cotées du sous-continent Indien ayant une capitalisation supérieure à 500 millions d'euros. La sélection des titres s'effectue selon les ratios traditionnels d'analyse financière (prix/chiffre d'affaires, prix/ valeur d'actifs, PER, prix/cash-flow, croissance des résultats...) et sur la base des critères extra financiers de nature Environnementale, Sociale-sociétale et de Gouvernance d'entreprise.

Le gérant s'appuie particulièrement sur la notation ESG communiquée par le fournisseur externe Sustainalytics. Au minimum 90% de l'actif net du portefeuille bénéficient d'une notation ESG

La gestion adopte ici une approche Best-in Universe, c'est-à-dire de façon à favoriser les entreprises les plus performantes sans considération de rating financier, de taille ou de secteur. Sont écartés de l'univers éligible, les titres dont le profil ESG sont considérés par la société de gestion le plus risqué sur la base d'une sélection visant à éliminer le dernier quintile de l'univers filtré selon des critères ESG. L'univers d'investissement sera de ce fait réduit de 20%.

Les actions figurant dans le portefeuille sont émises principalement par des sociétés du sous-continent indien dont le siège se trouve dans les pays suivants : l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka et le Bangladesh). Le portefeuille est en permanence exposé à hauteur de 60 % au moins en actions et autres titres assimilés négociés sur des marchés réglementés. Pour la seule partie du fonds investie en actions, il est entendu qu'au moins 80% le sera dans des sociétés originaires d'Inde. Les titres de créance négociables et instruments du marché monétaire seront utilisés pour la gestion de la trésorerie dans la limite de 40% de l'actif net. Ces instruments seront sélectionnés sur la base des étapes d'identification des valeurs respectant les critères extra-financiers précédemment citées.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC. Les parts ou actions des OPC sélectionnés ne feront pas l'objet d'une analyse extra-financière.

L'OPCVM pourra intervenir sur des marchés réglementés ou organisés afin de conclure, d'une part, des contrats de changes à terme pour couvrir partiellement ou totalement, à la discrétion des gérants, le risque de change et, d'autre part, des futures pour couvrir le risque de marché du portefeuille ou de certains titres.

L'OPCVM pourra investir sur des instruments financiers contenant des dérivés intégrés, dans le but de s'exposer aux marchés de taux ou d'actions internationaux. L'OPCVM pourra notamment acheter des parts d'EMTN (Euro Medium Term Note) ou d'obligations indexés, des warrants ou des certificats. La part des instruments à dérivés intégrés sera limitée à 10% maximum du portefeuille. L'utilisation d'instruments à dérivés intégrés n'aura pas pour effet d'augmenter l'exposition globale du fonds sur la base des actions au-delà de 110%. Ces instruments seront sélectionnés sur la base des étapes d'identification des valeurs respectant les critères extra-financiers précédemment citées.

Classification AMF : Actions Internationales

Durée de détention recommandée supérieure à 5 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) et des jours de fermeture des marchés indiens (calendrier officiel actions du National Stock Exchange of India) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 09h30 et sont exécutés sur la valeur liquidative du jour.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Cet OPCVM est noté en catégorie 6, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

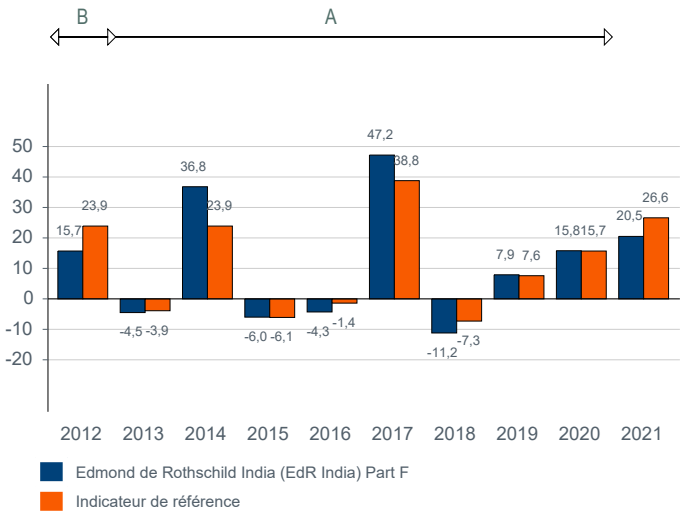
Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	2,71%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI India 10/40 (NR) dividendes nets réinvestis. En cas de surperformance de la part par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance de la part est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.	

Performances passées



A : La stratégie d'investissement du compartiment a été modifiée le 22/12/2020 et jusqu'à cette date l'indice de référence était le MSCI India (NR).
B : Jusqu'au 11/02/2013 l'indice de référence était le MSCI India.

Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus de l'OPCVM, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com. Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles sur le site internet www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en mars 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

La commission de performance, exclue des frais courants, est payée au cours du dernier exercice clos en mars 2022 et représente 0,00% de l'actif net moyen.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus de l'OPCVM et sur le site internet www.edram.fr.

Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en USD, dividendes nets réinvestis.

Edmond de Rothschild India (EdR India) a été lancé le 09/02/2005

Date de lancement de la part : 07/2011

Indicateur de référence : MSCI India 10/40 (NR), dividendes nets réinvestis

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. L'OPCVM peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). L'OPCVM ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.